

Réf: Dossier 444202

Avis de constitution

SOCIETE « ALAMA RAYANE TIENE TRANSPORT » en abrégé « AR2T »

Siège ABIDJAN-ANYAMA-Quartier ADJA CITE VERTE,
Lot 4048, Ilot 599

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/09/2025 , et enregistrés le 05/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALAMA RAYANE TIENE
TRANSPORT » en abrégé « AR2T »

Objet :
• Transports ;
• Commerces Général ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de toutes
bien meubles et immeubles.

- L'emprunt de tous sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie de bien sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- La prise de participations dans toute société
existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-ANYAMA-Quartier ADJA CITE VERTE,

Lot 4048, Ilot 599

Dirigeant(s) M TIENE KOUADIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10597 du 16/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63679/GTCA/RC/2025 du 16/10/2025

